Document generated on 07/06/2025 7:16 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Un saint ragaillardi

Bernard Mulaire

Number 96, Spring 2003

Un patrimoine du progrès

URI: https://id.erudit.org/iderudit/15557ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Mulaire, B. (2003). Un saint ragaillardi. *Continuité*, (96), 17–19.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

UN **SAINT** RAGAILLARDI

Au Québec, de nombreuses églises arborent fièrement en fronton la statue de leur saint protecteur. Ces œuvres, pour bon nombre en bois recouvert de métal, encaissent durement les outrages du temps. Devant le défi que constitue la conservation de ces importants témoins de l'art religieux québécois, la restauration du Saint Jacques le Majeur *de l'Université du Québec à Montréal apparaît comme une réussite exemplaire.*

par Bernard Mulaire

Depuis le 5 octobre 2001, la statue de saint Jacques le Majeur (1889) surplombe de nouveau le quartier latin de Montréal. Réalisée par les sculpteurs Olindo Gratton et Philippe Laperle pour le fronton du transept sud de l'ancienne église Saint-Jacques, cette statue, devenue trop instable, a été retirée à l'automne de 1997. Il aura fallu quatre ans pour qu'elle soit restaurée et remise en place.

Construite en 1859-1860, l'église Saint-Jacques était le troisième temple du nom érigé à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine. Œuvre de l'architecte Victor Bourgeau, elle a été parachevée en 1889-1891 avec la construction de la façade du transept sud, rue Sainte-Catherine. L'architecte Joseph Venne, de la maison Perrault et Mesnard, en avait dessiné les plans. En 1973, l'église était vendue à l'UQAM, puis démolie (1975), à l'exception de la façade principale, rue Saint-Denis, et de la façade du transept sud. Classées biens culturels en 1973, ces façades étaient intégrées en 1979 au nouveau pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

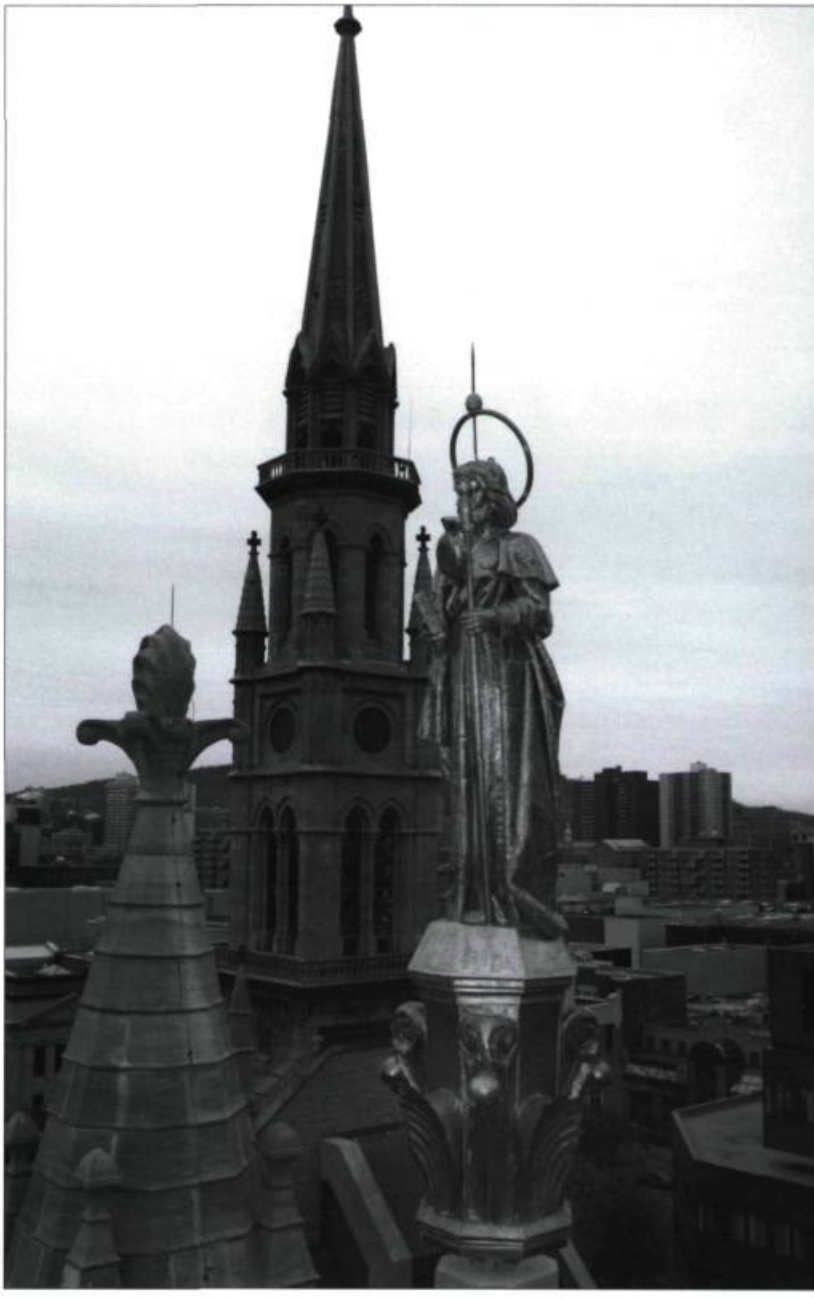

Les vestiges architecturaux de l'église Saint-Jacques sont un point de repère important dans le quartier latin de Montréal. Il était donc impensable que la statue de saint Jacques le Majeur n'en fasse plus partie.

Photo : Service des communications, UQAM

Les limites d'une technique

La statue mesure 2,60 mètres. Elle est faite de bois recouvert de cuivre, à la manière du repoussé. Cette technique permettait de réaliser des œuvres destinées à l'extérieur à moindre coût que le bronze. Les ouvrages de ce type étaient taillés dans des poutres de bois assemblées. Des

feuilles de cuivre ou de plomb étaient ensuite martelées sur la surface du bois pour en suivre les formes. D'abord clouées au bois, les feuilles étaient ensuite soudées le long des joints. L'oxydation donnait ultérieurement au métal la couleur du bronze.

Ainsi protégées par une chape de métal, les statues en bois devaient mieux résister aux intempéries. Toutefois, à cause de la condensation et de l'usure du métal, l'eau a finalement fait pourrir le bois, de telle sorte que toutes ces statues se sont dégradées avec le temps. Lorsque la statue de l'UQAM a été examinée en 1997, elle s'est révélée très endommagée. Le bois avait pourri à la base, entraînant l'affaissement de la statue, et une main risquait de tomber. Par précaution et dans l'attente d'une solution, l'œuvre a été descendue et entreposée.

L'UQAM ne pouvait éliminer la statue, puisqu'il s'agit d'une composante de la façade classée. En faire une copie aurait nécessité l'embauche de trois artisans pendant un an, frais qui se seraient ajoutés aux coûts de sauvegarde de l'œuvre d'origine. Après avoir consulté des spécialistes, Odette Béliveau, architecte au Service des immeubles et de l'équipement à l'UQAM, a finalement opté pour la restauration de la statue et sa réinstallation. Comment en effet une telle institution pouvait-elle se soustraire au défi de protéger son patrimoine artistique et, par la même occasion, le patrimoine du quartier où elle rayonne ?

Du travail d'experts

La restauration a été confiée au Centre de conservation du Québec (CCQ), grâce à des subventions du ministère de l'Éducation du Québec (45 000 $) et, conjointement, de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications du Québec (30 000 $). Le sculpteur Fabien Pagé, de Donnacona, a effectué les travaux sous la

Saint Jacques le Majeur

La statue de l'UQAM représente l'apôtre Jacques, dit le Majeur, parce qu'il fut l'un des premiers disciples du Christ. Dans la main droite, il tient les Saintes Écritures, qui témoignent de son rôle apostolique. De la main gauche, il s'appuie sur un bourdon, auquel est fixée une gourde. Ces accessoires, associés à l'iconographie du pèlerin, font écho aux coquilles qui ornent la partie supérieure de son vêtement. Elles rappellent le costume des moines de Cluny qui organisèrent, au temps de la Croisade contre les Maures, le pèlerinage à Compostelle.

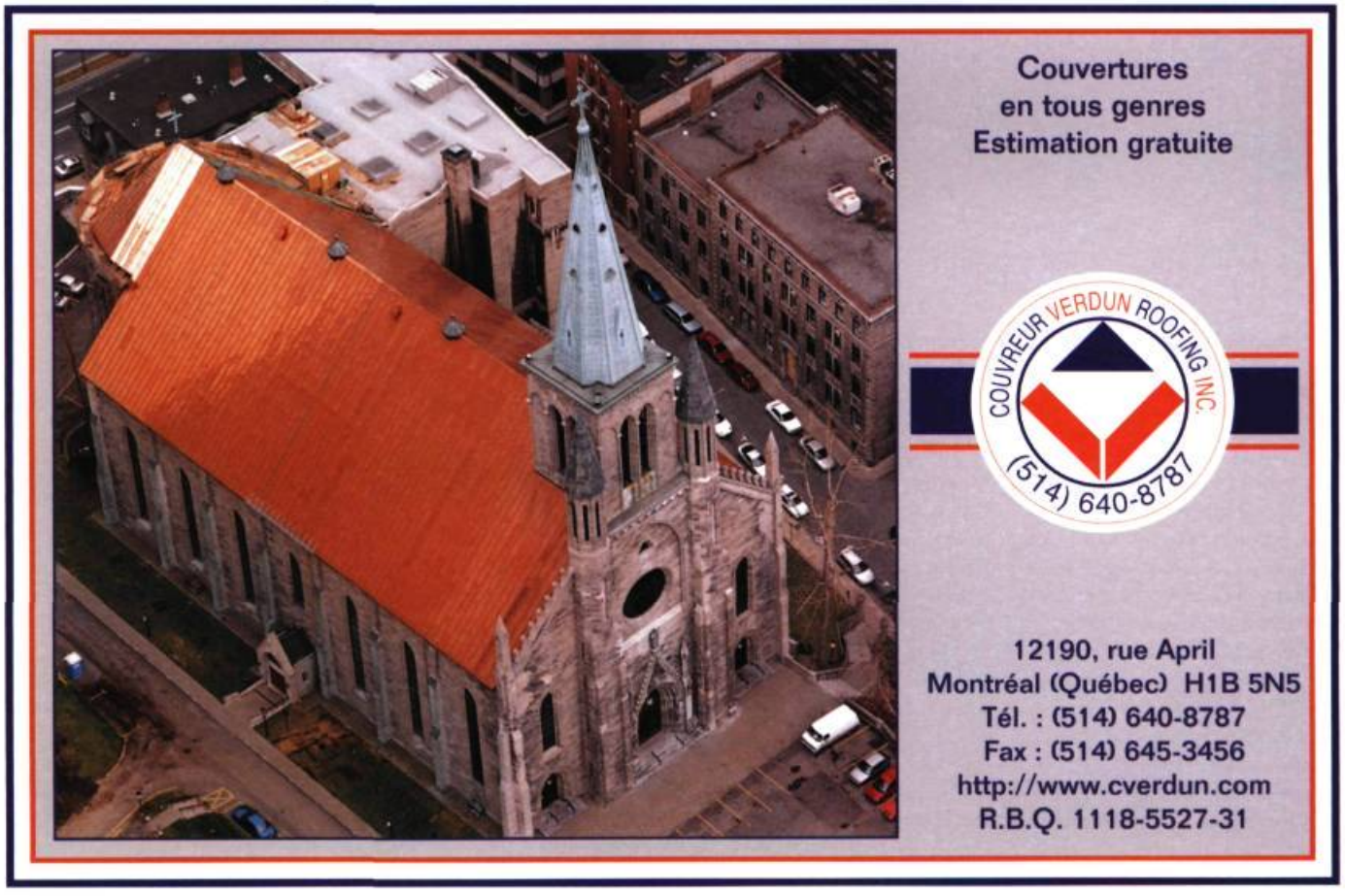

direction de Claude Payer, restaurateur responsable de l'atelier de sculpture au CCQ. Le choix du CCQ était judicieux, car l'organisme a développé une expertise reconnue dans le domaine. Parmi ses réalisations récentes, on note la restauration des deux *Anges à la trompette* (1892-1894) de Laperle à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours de Montréal, et celle du *Saint Michel Archange terrassant le dragon* (sculpteur inconnu, vers 1919), de l'église des Saints-Anges-Gardiens de Lachine. En outre, c'est au CCQ qu'a été consolidé le *Saint Henri* de Gratton et Laperle (1889-1890, collection du Musée du Québec), provenant de l'ancienne église Saint-Henri de Montréal.

À l'atelier de Donnacona, la statue a été séparée du pinacle qui lui servait de socle. Le tuyau d'acier, autrefois fixé à la maçonnerie et embrochant la statue à travers le pinacle jusqu'à la poitrine, a été retiré, puis on a ouvert la statue dans le dos et à la base de façon à pouvoir retirer le bois pourri. Dans la cavité que traversait l'ancien tuyau d'acier, on a introduit une structure en acier inoxydable, conçue avec l'apport de l'architecte Denis St-Louis, mandaté pour la restauration de la façade du transept sud de l'église. Produite par Les industries Portneuf, cette structure est pourvue d'un système d'ancrage à la base et d'un anneau sortant à l'arrière de la tête de la statue pour en faciliter le déplacement.

Le bois pourri a été remplacé par du bois neuf traité. Puis on a refermé la chape en métal et retiré les clous de fer que l'on a remplacés par des rivets de cuivre fixant les tôles ensemble plutôt qu'au bois. Après le nettoyage des joints, les soudures ont été refaites avant qu'on nettoie le cuivre au jet de microbilles de verre et qu'on le polisse. Enfin, un produit à l'acrylique contenant un inhibiteur de corrosion a été appliqué sur l'ensemble. Simple travail de ferblantier, le pinacle a été évidé puis muni d'une structure interne d'inox. Les pourtours du pinacle ont aussi été rafraîchis grâce au remplacement d'une palmette perdue au cours des ans. Signe du succès de l'opération: près de 95% des composantes ont été conservées.

Un art menacé

Toutes les statues du genre n'ont pas la bonne fortune du *Saint Jacques le Majeur* de l'UQAM. Leur sauvegarde pose un grave problème, d'autant plus que la plupart des statues des frontons d'édifices religieux installées entre les années 1880 et 1920 au Québec ont été fabriquées de cette manière. Nombre d'entre elles ont succombé à leurs blessures. Par exemple, les deux groupes de Gratton, *L'étoile de Bethléem* et *Le Jugement dernier* (1907-1909), ont été enlevés de la façade de l'église Saint-Enfant-Jésus de Montréal en 1978. Ces groupes, uniques dans l'histoire de l'art du Québec, et sans lesquels la façade de cette église n'a plus de sens, attendent d'être restaurés. Plus favorisées par le sort, les 13 statues (1892-1900) de Gratton qui ornent le fronton de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde tiennent bon. D'autres ont subi des réparations ponctuelles bien intentionnées. Tôt ou tard, cependant, ces œuvres nécessiteront des soins professionnels.

Il existe bien un Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux, mais les sommes sont limitées. Tout ne pourra être restauré. Qu'adviendra-t-il de la statuaire en métal repoussé sur bois ? Témoin de l'habileté des artistes d'autrefois, d'un passé qui reste l'un des fondements de la culture québécoise, cette statuaire peut-elle espérer qu'un groupe de recherche universitaire se porte à sa défense ?

Bernard Mulaire est historien de l'art.

Gratton et Laperle

Olindo Gratton (1855-1941) et Philippe Laperle (1860-1934) étaient des artistes du voisinage. De 1881 et 1882, respectivement, jusqu'en 1888, ils avaient été les employés du sculpteur Louis-Philippe Hébert. Quand celui-ci s'est installé à Paris en 1888, ils se sont associés tout en continuant d'occuper l'atelier d'Hébert, rue Labelle, au sud de la rue Sainte-Catherine. Admiré par la presse montréalaise lors de sa réalisation, le *Saint Jacques le Majeur* a contribué à établir leur réputation en tant que sculpteurs autonomes.

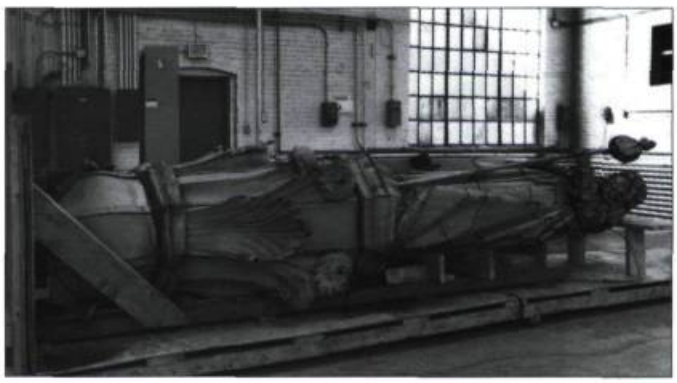

On voit ici la statue dans un entrepôt de l'UQAM avant restauration. On a dû l'amputer de la partie inférieure du pinacle qui lui servait de socle afin de la fixer plus solidement sur le faîte de la façade du transept sud.

Photo : Guy L'Heureux

Avant la restauration, les soudures du recouvrement en cuivre nuisaient à la lecture de l'œuvre.

Photo : Guy L'Heureux